



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intermittents de l'hôtellerie-restauration

Question écrite n° 29824

Texte de la question

M. Ludovic Pajot attire l'attention de Mme la ministre du travail sur la situation précaire des intermittents de l'hôtellerie-restauration. Soumis pour la plupart d'entre eux à un contrat à durée déterminée d'usage, ces maîtres d'hôtel, serveurs, cuisiniers ou autres intérimaires et saisonniers n'ont pas été épargnés par la crise sanitaire qui dure depuis plusieurs semaines et s'inquiètent véritablement quant à leur avenir. La crise économique qui s'annonce aura pour conséquence de fragiliser encore davantage leur situation. Du fait du respect du dispositif du confinement, les hôtels et restaurants ont dû fermer dès la mi-mars 2020 et ne sont pas encore autorisés à rouvrir. Les pertes financières de ces établissements sont très élevées et certains sont aujourd'hui directement menacés quant à leur survie. L'autorisation de réouverture en juin 2020 ne permettra pas d'effacer ces pertes et de nombreux mois seront nécessaires à ces établissements pour retrouver à nouveau une situation acceptable. Dans ce contexte particulièrement tendu, les intermittents et titulaires de CDDU s'inquiètent quant aux conditions de reprise de l'activité, quand ceux qui sont actuellement bénéficiaires de droits aux allocations chômage voient arriver dangereusement la date de fin de droits. Ces postes souvent indispensables au bon fonctionnement de l'économie de l'hôtellerie et de la restauration ne peuvent être laissés ainsi exposés au risque de disparition. Il en résulterait alors une succession de drames individuels et familiaux. Dans ces conditions, il lui demande donc de bien vouloir lui faire un état des lieux de la situation de ce secteur économique et surtout de lui indiquer les mesures concrètes qui pourront être prises dans les meilleurs délais pour accompagner efficacement ces contractuels dans la poursuite de leur activité professionnelle ou dans le retour sur le marché de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Ludovic Pajot](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29824

Rubrique : Hôtellerie et restauration

Ministère interrogé : [Travail](#)

Ministère attributaire : [Travail, emploi et insertion](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3651

Question retirée le : 27 avril 2021 (Fin de mandat)